

BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE



- Les 90 ans du BSC Rugby
- Léon Contie
- Un matelot blagnacais en Amérique
- Le Transall

Équipe 1927-1928

Les monographies communales d'instituteurs

Depuis une trentaine d'années, les historiens et les chercheurs ont redécouvert dans les Archives départementales les monographies communales rédigées par les instituteurs publics de la fin du XIX^e siècle. La grande période de ces monographies se situe entre 1883 et 1889, mais une étude chronologique attentive révèle une évolution assez complexe et largement étalée dans le temps.

Aspects généraux

L'établissement de ces monographies correspond à une démarche nationale à l'initiative du Ministère de l'Instruction publique, nom que l'on donnait à cette époque à l'actuel Ministère de l'Éducation nationale. Le but était de préparer le stand de l'Enseignement primaire public aux Expositions universelles si caractéristiques de la période. Ce travail proposé aux Directeurs d'écoles primaires a donné lieu à deux textes fondamentaux. Le premier est une Instruction générale du 31 juillet 1887 pour préparer l'Exposition universelle de 1889 (Centenaire de la Révolution française) à l'occasion de laquelle sera construite la tour Eiffel. Cette Instruction fixe les buts de ce travail : montrer, sur un exemple concret et largement développé à l'échelle nationale les progrès de l'enseignement et la qualité des instituteurs publics ; atteindre les parents et le public par l'intermédiaire des instituteurs et de leurs élèves, qui peuvent être associés à l'entreprise. L'Instruction générale du 29 décembre 1898, pour l'Exposition de 1900, reprend et complète les modalités de l'Instruction précédente. Cette initiative du Ministère n'est pas, cependant, à l'origine de ces monographies. Elle a été précédée par des réalisations antérieures liées, comme l'a montré Charles-Olivier Carbonnel dans son ouvrage « Histoire et Historiens » paru en 1976, à l'engouement de l'époque pour l'histoire et la géographie locale. Il faut insister, dans ce domaine, sur le rôle des Sociétés savantes relayées par les Inspecteurs d'Aca-

démie soucieux d'améliorer l'image de marque de l'Enseignement primaire en plein essor. Ainsi, en 1877, le Recteur Maggiolo entreprend, dans les départements de son Académie, une grande enquête sur l'alphabétisation. Confiée aux instituteurs, l'enquête a recueilli plus de 16 000 réponses.

Quelques dates permettent de jalonner l'évolution et de montrer les procédés qui se sont peu à peu imposés. C'est en Lozère que l'on repère, dès 1872, les premières monographies. Dans ce département, entre 1862 et 1874, on en compte 196 pour 198 communes. Une trentaine seront renouvelées en 1889. Le Loiret emboîte le pas en 1874. Dans le Calvados, la réalisation de telles monographies est encouragée, en 1875, par la Société savante de Lisieux. Celle-ci établit un véritable programme qui doit permettre aux instituteurs d'écrire l'histoire et le tableau actuel de leur commune. Mais c'est l'intervention du Ministère de l'Instruction publique qui va, à partir des années 1880, organiser et codifier la réalisation de ces monographies.

La mise en valeur de ces monographies, souvent conduite au niveau départemental, est actuellement en cours. Dans le Lot, on a entrepris une publication systématique, canton par canton. Depuis 2010, la Société des Études du Comminges publie régulièrement les monographies commingeoises les plus intéressantes. Accompagnées de commentaires et d'études thématiques, ces publications ont rendues accessibles les monographies de Franquevielle, du Fousseret, de Saint-

Gaudens, de Montréjeau, de Valentine et d'Encausse-les-Thermes. Cet effort, qui sera poursuivi, devrait, comme dans le Lot, aboutir à une publication d'ensemble, canton par canton. Mais malgré ces avancées incontestables dans la connaissance des monographies communales, il ne paraît pas encore possible, actuellement, de fournir un tableau d'ensemble vraiment exhaustif. Cela tient à l'état d'avancement assez inégal de la recherche et, aussi, à la situation locale des archives souvent très disparates. Beaucoup de monographies sont aujourd'hui perdues. C'est le cas, semble-t-il, assez fréquemment pour plusieurs départements de Midi-Pyrénées.

On peut prendre cependant quelques exemples qui montrent la très grande diversité des situations locales. Dans l'Aisne, 369 monographies ont été conservées. Elles correspondent, chronologiquement, à deux séries. La première, en 1883-1884, a été réalisée à la demande de la Société de Géographie du département. Celle-ci avait établi un questionnaire pour uniformiser la rédaction des textes. Les monographies étaient centralisées par l'Inspecteur d'Académie, qui les a corrigées et notées avant de les envoyer à la Société. En 1888, a été décidée une deuxième série de monographies, à l'initiative de l'Inspecteur d'Académie, pour l'exposition scolaire de Laon, préluant à l'Exposition universelle de 1889. L'Eure-et-Loir est un cas un peu particulier. Une seule monographie, celle de Chartres, a été conservée. Elle a été rédigée, en 1889, par les élèves de l'École normale d'instituteurs du département. Dans la Loire, l'initiative apparaît assez tardive. Elle correspond à une circulaire de l'Inspection académique, du 2 février 1899, pour l'Exposition de 1900. L'exemple de la Dordogne montre que le mouvement s'est parfois prolongé jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Les Archives de ce département conservent plusieurs monographies datant de 1912.

Un modèle : la Haute-Garonne

Le département de la Haute-Garonne occupe une place privilégiée dans l'étude des monographies communales d'instituteurs. Au niveau de la recherche, le département apparaît comme véritablement précurseur, ce que révèlent les travaux de Mme Brigitte Saulais et de M.

Jack Thomas cités dans la bibliographie. Les chercheurs disposent, en effet, d'une remarquable mine de documents : 580 monographies pour 588 communes. Certaines communes en ont deux, ou même trois, rédigées par des auteurs différents. Mme Saulais remarque, d'ailleurs, que pour 554 monographies dont l'auteur peut être identifié, 25 seulement sont l'œuvre d'institutrices, soit à peine 5 % du total, ce qui ne reflète pas le pourcentage des institutrices en fonction dans l'Enseignement primaire public à cette époque. Il semble, mais ce n'est qu'une hypothèse, que beaucoup de directrices d'école se sont déchargées de ce travail sur leurs collègues masculins. On peut également souligner que, dans la Haute-Garonne, le phénomène est essentiellement rural. On ne connaît aucune monographie provenant des écoles de Toulouse.

C'est un historien américain, M. Jack Thomas, aujourd'hui Professeur à l'Université de Toulouse le Mirail, qui, un des premiers, a montré l'importance et l'intérêt de cette collection haute-garonnaise. Il a largement utilisé ces monographies comme un des points de départ de sa thèse sur les foires et marchés du midi toulousain. Il écrit lui-même à ce sujet : « *Avant même d'arriver en France et d'avoir mis les pieds aux Archives de la Haute-Garonne, je savais que ces monographies étaient une source potentiellement importante pour mes recherches* ». Cette situation exceptionnelle est due à l'intérêt marqué à l'époque par le Conseil départemental de l'Instruction publique, sous l'impulsion du Recteur Claude-Marie Perroud dont l'action, à Toulouse, a été déterminante, car il conservé son poste pendant 27 ans, de 1881 à 1908. Il faut aussi souligner le fait que, très tôt, la collection complète des monographies a été versée aux Archives départementales, où l'on peut encore les consulter.

Il faut insister également sur un autre aspect. En Haute-Garonne, le travail a été remarquablement préparé et conduit. Les instituteurs ont été dotés d'un plan de travail préparé par l'Inspection académique (voir en annexe une présentation simplifiée de ce plan de travail qui ne comportait pas moins de quatre pages dans le « Bulletin de l'Instruction publique » où il a été publié). La plupart des instituteurs, qui étaient souvent secrétaires de mairie, se sont trouvés très bien informés. Certaines monographies sont profondément marquées par

l'intérêt personnel de leur auteur pour tel ou tel aspect qui leur était proposé. Beaucoup de monographies sont enrichies d'illustrations, de plans, de cartes, en noir ou en couleur, qui révèlent de véritables artistes.

Il est, sans doute, encore trop tôt pour apporter un jugement d'ensemble. On peut, cependant, dégager quelques pistes de réflexion. Quand on approfondit la question, on se rend compte des résultats très inégaux de cette initiative assez générale sur l'ensemble de la France. Un tableau des résultats, selon les départements, montre de très grandes différences. Cette situation s'explique, le plus souvent, par l'influence déterminante de certains Inspecteurs d'Académie. Mais tous n'ont pas perçu l'intérêt éventuel de ces monographies, malgré les consignes émanant du Ministère. On note également de très grandes disparités selon les communes. Contrairement à ce que l'on a parfois affirmé, le travail n'a pas été imposé aux instituteurs, même si l'on sent parfois les pressions de l'Inspecteur d'Académie. Beaucoup d'instituteurs ont joué le jeu et l'on découvre parfois de belles réussites. Mais d'autres sont fort médiocres ! La monographie de l'instituteur de Blagnac, que nous publions dans son intégralité dans ce numéro de la Revue, se situe dans une honnête moyenne.

En conclusion, il faut insister sur l'importance de ces monographies malgré, nous l'avons dit, des résultats assez inégaux. Elles fournissent une bonne « photographie » de nombreux villages de France à la fin du XIX^e siècle et constituent, surtout lorsqu'elles sont assez nombreuses dans un même département, une bonne base de départ pour des recherches plus approfondies. Les monographies représentent également un bon témoignage sur les mentalités de l'époque. Elles sont significatives du rôle imparté par Jules Ferry à l'École primaire publique et à ses instituteurs. En ce sens, elles méritent bien le qualificatif de « Monuments de l'École républicaine » que leur a donné M. Jack Thomas.

RÉFÉRENCES

Archives départementales de la Haute-Garonne. Monographies communales d'instituteurs. Cote Br 4, suivie du n° de la commune. Ces monographies sont consultables sur microfilms.

BIBLIOGRAPHIE

SAULAIS (Brigitte). « De mémoire d'instituteurs. Les monographies communales de la Haute-Garonne ». Conseil général de la Haute-Garonne – Archives départementales de la Haute-Garonne. 1993.

THOMAS (Jack). « Les monographies communales d'instituteurs. Des monuments de l'école républicaine ». Revue de Comminges. Tome CXXVI, n° 2, juillet-décembre 2010 ; pp. 389-401.

THOMAS (Jack). « Le temps des foires ». Foires et marchés dans le midi toulousain de la fin de l'Ancien Régime à 1914. Toulouse ; PUM ; 1993.

Alain LAURET

Schéma du plan de travail proposé aux instituteurs
en Haute-Garonne.

COMMUNE DE N.

I

Situation géographique.
Description physique du pays.
Curiosités naturelles et richesses du sol.
Cours d'eau, eaux potables et sources.
Climat.

II

Chiffre et répartition de la population.
Organisation municipale.
Dessertes de la commune : cultes, perception, postes et télégraphe.
Revenus de la commune. Valeur du centime.

III

Productions agricoles et procédés d'exploitation.
Activités industrielles et minières.
Moyens et voies de communication.
Commerce local, échanges, foires et marchés.

IV

Étymologie du nom et histoire de la commune.
Traditions et légendes.
Personnages célèbres.
Mœurs, cultes, costumes, chants, alimentation.
Monuments.
Archives, documents et écrits sur la commune.
[En annexe du point IV, était demandée une étude très détaillée de la situation de l'enseignement public dans la commune].

Commune de Blagnac

avril 1885

I

Situation
géographique

Le petit village de Blagnac est compris dans la belle et vaste plaine qui s'étend sur la rive gauche de la Garonne, depuis Bousens jusqu'à Grenade.

Ossis sur une roche élevée, dont ce beau fleuve du Midi baignait autrefois la base, entouré de jardins et de fleurs, fleuri de verdure et d'ombre, possédant de beaux ramiers ce village est l'un des plus gais, des plus charmants des plus pittoresques des environs.

Vicinités

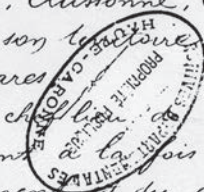
Les limites s'étendent aux communes de Beaupelle, Aussonne, Carnebarrivier, Colomiers, Toulouse, et son territoire occupe une superficie

Étendue

de 1688 hectares

Distance

Le chef-lieu de canton dont fait partie Blagnac étant à la fois le chef-lieu de canton, de l'arrondissement et du département, la distance à l'arrondissement et du département, est la même; elle est de 6 Kilomètres. Cette distance se trouve aujourd'hui abrégée par



nouvelle prospérité, ce qui aux lieux je l'espère, grâce à la vigilance et au dévouement de l'administration municipale, qui tient à cœur l'instruction et l'éducation de la jeunesse des écoles de Blagnac

L. Gaudin